

Pierre-Yves Laffont (dir.)

L'Armorial de Guillaume Revel Châteaux, villes et bourgs du forez au xv^e siècle

Alpara

Fontanès

Franck Brechon et Chantal Delomier

DOI : 10.4000/books.alpara.2953

Éditeur : Alpara

Lieu d'édition : Alpara

Année d'édition : 2011

Date de mise en ligne : 24 mars 2017

Collection : DARA

ISBN électronique : 9782916125527



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

BRECHON, Franck ; DELOMIER, Chantal. *Fontanès* In : *L'Armorial de Guillaume Revel : Châteaux, villes et bourgs du forez au xv^e siècle* [en ligne]. Lyon : Alpara, 2011 (généré le 03 mai 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/2953>>. ISBN : 9782916125527. DOI : 10.4000/books.alpara.2953.

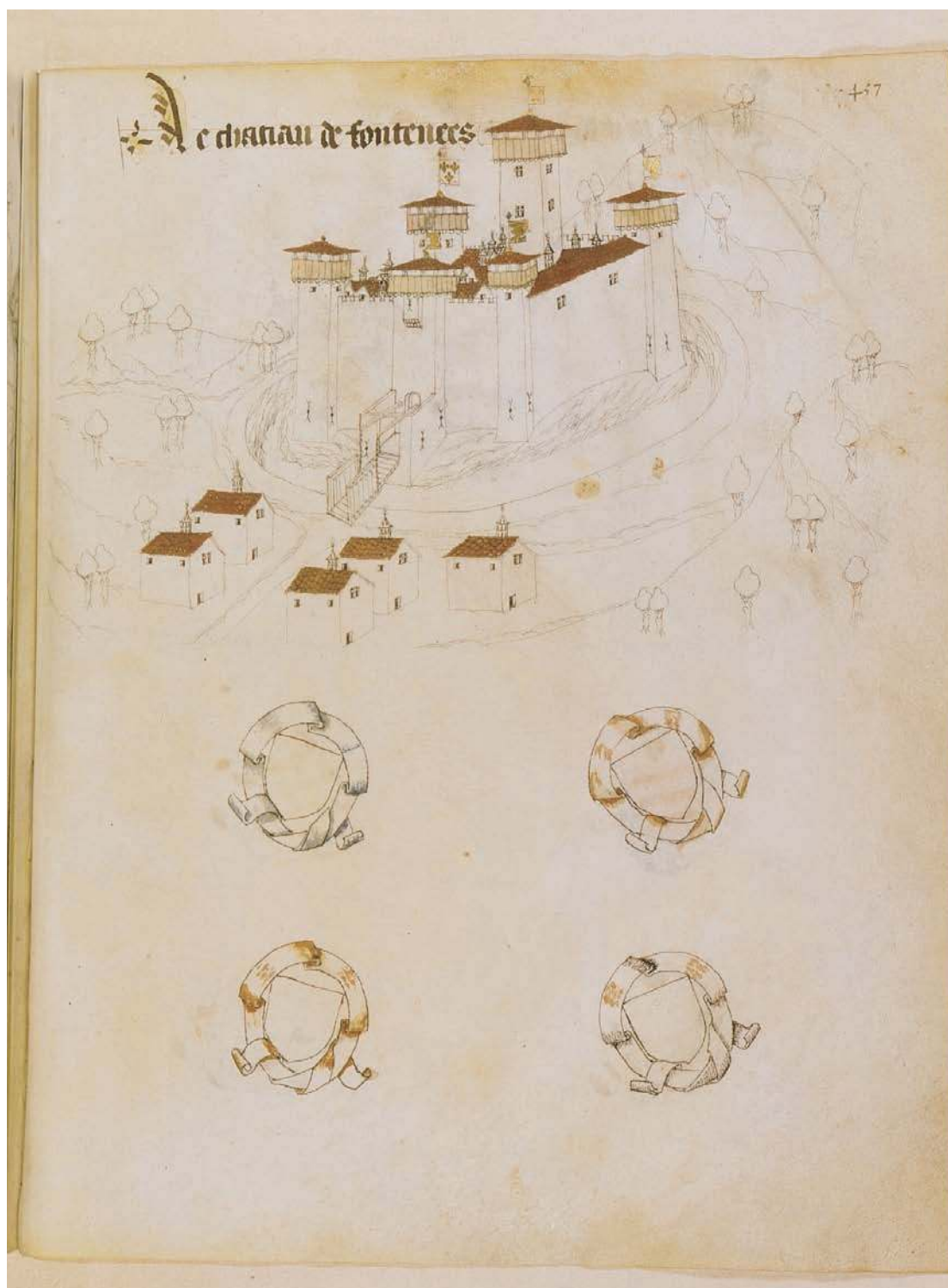


Fig. 170 - Vignette de l'Armorial de Guillaume Revel (Bnf, fr. 22297, p. 457) : le chateau de Fontenees.

F O N T A N È S

457

Le chatiau de Fontenees

Département : Loire ; canton : Saint-Héand ; commune : Fontanès

L'apport des sources écrites

Fontanès apparaît pour la première fois dans le traité de 1173 par lequel le comte de Forez et l'archevêque de Lyon délimitent leurs possessions respectives. Il est alors question de *Castellucium et Fontanesium cum mandamentis suis* [qui] *sunt infra terminos comitis, excepta obedientia Grandismontis quam ecclesiam sibi retinuit* (Chartes du Forez, n° 4). Si le mandement de Fontanès est dès lors mentionné, il faut cependant attendre 1290 pour que le *castrum* le soit explicitement (Chartes du Forez, n° 264). Dès 1173, Fontanès est donc une possession du comte de Forez. Ce dernier l'inféode à plusieurs lignages qui se partagent la seigneurie dès le XIII^e siècle. En effet, le lignage de Fontanès, qui apparaît à de très nombreuses reprises dans la documentation entre 1100 et le XV^e siècle n'est à aucun moment seigneur du château de Fontanès. Tout au plus peut-on penser qu'il s'agit d'un lignage d'anciens *milites castri* de Fontanès (Perroy, 1977, t. I, p. 344-345). Dans la première moitié du XIII^e siècle, la seigneurie de Fontanès est en fait partagée entre les lignages de Saint-Priest, de Montagny et de Crussol ; tous semblent détenir leurs droits sur Fontanès de leurs liens avec le lignage des Pagan d'Argental qui domine par ailleurs tous les contreforts sud du Massif du Pilat et paraît être le plus ancien seigneur connu de Fontanès¹. Pour les Crussol, leurs droits sur Fontanès leur viennent de l'union de Marguerite Pagan avec Giraud Bastet, seigneur de Crussol, en Vivarais valentinois. En 1260, Giraud Bastet, *miles*, avoue tenir du comte sa part des châteaux de Fontanès et de Saint-Denis-sur-Coise (Chartes du Forez, n° 903, p. 11) ; en 1300, il hommage encore au comte *partem nostram quam habemus in castro de Fonteneys* (Chartes du Forez, n° 1283). Une enquête réalisée en 1297 au sujet de la haute justice de Saint-Denis-sur-Coise, que le comte conteste à Giraud Bastet, rappelle qu'il est coseigneur de Fontanès (Chartes du Forez, n° 1250). Finalement, en 1352, le sire de Crussol vend, pour se délivrer de ses dettes, au comte de Forez et au prix de 2150 florins, sa part du château de Fontanès et tous les droits qui en dépendent (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 2636). Le lignage de Montagny apparaît comme coseigneur de Fontanès en 1246. Guy de Montagny, *domicellus*, vend alors au comte Guy V tous ses biens à Feurs apportés en dot par sa femme. Il concède dans le même temps à son épouse, en remploi de dot, tout ce qu'il possède dans le mandement de Fontanès (Chartes du Forez, n° 619). On ne peut pas préciser comment ce lignage devient coseigneur de Fontanès ; cette seigneurie leur provient toutefois probablement là aussi des Pagan d'Argental, la mère de Guy de Montagny étant issue de ce lignage (Perroy, 1977, t. II, p. 571). En 1290, le comte acquiert la part de coseigneurie détenue par Guicharde, veuve de Guy de Sathonay, chevalier, son frère, Guillaume de Montagny, *domicellus* et son neveu, Guichard, fils de feu Hugues de Montagny, pour la somme de 300 livres viennoises. Cette part se compose alors de leur *domus seu aula sua de Fontaneys cum omnibus jurebus, actionibus, usagiis, dominiis, censibus, redditibus, taillis, proventibus, exitibus, quartibus, decimis, bannis, clamoribus, feudis et aliis jurisdictionibus et dominiis omnimodis que ad merum et mixtum dominium videntur pertinere, que, quos et quas ipsi venditores habebant seu videbantur habere et que de jure vel de facto habere, possidere, levare et percipere consueverant per se vel per alium quoquomodo in castro de Fontaneys supradicto et in mandamento et jurisdictionis dicti castri* (Chartes du Forez, n° 264). Les Saint-Priest possèdent aussi une partie de Fontanès, probablement acquise par le mariage d'Étienne de Saint-Priest avec Clémence de Montagny, héritière d'une partie du patrimoine des Pagan (Perroy, 1977, t. II, p. 777). On sait ainsi qu'en 1260, Étienne de Saint-Priest hommage sa part

1 - Sur le lignage vivarois des Pagan d'Argental, cf. Laffont, 2009.



Fig. 171 - Hypothèse de restitution du site (reportée sur le plan cadastral du XIX^e siècle) d'après le parcellaire, les vestiges archéologiques et les informations de l'Armorial de Guillaume Revel.

de coseigneurie au comte Renaud (Chartes du Forez, n° 1458). À la même date, Étienne de Saint-Priest est cité dans la liste des vassaux du comte de Forez : *Estevenz de Saint Priest fit hommage lige de Fontaneys e del mandament jurablo e rendablo* (Chartes du Forez, n° 903, p. 7). En 1267, il apparaît encore comme coseigneur de Fontanès, lorsqu'il se porte caution pour une vente consentie par Girin Émion, de Fontanès, *domicellus*, au prieuré de Jourcey (Chartes du Forez, n° 478). Finalement, en 1347, Pons de Saint-Priest avoue encore au comte *antiquo domos seu fortalitium quas habet infra castrum de Fontaneys cum medietate totius jurisdictionis ville et mandamenti dicti castri de Fontaneys* (Chartes du Forez, n° 903, n. 2) et, en 1352 et 1361, Fauvel de Saint-Priest, chevalier, est attesté comme coseigneur de Fontanes (Perroy, 1977, t. II, p. 780). Ces trois lignages ne sont que vassaux du comte de Forez pour Fontanès, ainsi que le rappellent les hommages de 1260 déjà évoqués, de même que l'acte d'inféodation de Fontanès au comte de Savoie en 1324 (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 1771 ; Chartes du Forez, n° 903, n. 2). En effet, il est alors précisé que les biens et droits inféodés sont tout à la fois ce que le comte tient à sa main, probablement la part des Montagny rachetée en 1290, et ce que tiennent en fief Marguerite Pagan, veuve de Giraud Bastet, dame de Crussol, et Paturel de Saint-Priest. Le comte cherche donc à reprendre pleine possession de ce château, ou au moins profite des opportunités qui lui sont offertes de le faire, comme lorsqu'il rachète la part des Montagny en 1290 ou celle des Crussol en 1352. Si le comte a inféodé le château de Fontanès, ce dernier constitue néanmoins un alleu comtal jusqu'en 1325, lorsqu'il le reprend en fief de Guigue, dauphin de Viennois et comte d'Albon, avec ses châteaux de Châtelus, La Fouillouse, Saint-Victor, Comillon, Cuzieu, Montrond, Roche la Molière, Bouthéon, Veauche et leurs arrières fiefs (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 1791).

Parallèlement à ces lignages châtelains, la documentation du prieuré fontevriste de Jourcey et quelques autres sources livrent l'existence de plusieurs autres seigneurs fonciers. C'est par exemple Girin Émion, de Fontanès, *domicellus*, qui en 1267 vend au prieuré de Jourcey des cens sis à Fontanès (Chartes du Forez, n° 478) ou encore Aymar de Bylleu, *domicellus*, de Saint-Chamond, qui en 1271 cède au prieuré de Jourcey tous les cens qu'il possède à Fontanès, Saint-Christo, Cellieu et Saint-Héand (Chartes du Forez, n° 483). En 1276, c'est Girin Cordeil, de Fontanès, *miles*, qui vend au prieuré de Jourcey des revenus sur divers fonds que ses censitaires tiennent de lui (Chartes du Forez, n° 494). Par la suite, c'est encore Hugues Jomar, bourgeois de Saint-Galmier, qui vend en 1390 à Robert de Chalus, chevalier, divers



Fig. 172 - Vue d'ensemble du site. Immédiatement au-delà de l'église se dresse le château moderne de Fontanès.

cens et rentes dans les mandements de Saint-Galmier, Fontanès et La Tour en Jarez (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 3800)². L'Hôtel-Dieu de Montbrison possède lui aussi des cens à percevoir dans le mandement de Fontanès, ainsi que nous le rappelle un rôle des tenanciers de 1393 (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 3940). Les mentions de l'église de Fontanès sont plus rares que celles du château. Le pouillé lyonnais de 1225 nous apprend que l'*ecclesia de Fontaneto* est placée sous le patronage de l'Église métropolitaine de Lyon (Chartes du Forez, n° 901). Par la suite, au début du XIV^e siècle, on apprend que cette dernière est placée sous le vocable de Saint-Jean et Saint-Paul (Testaments Foréziens, n° 44). Bien que qualifiée d'*ecclesia*, et non de *capella*, l'église de Fontanès n'est qu'une dépendance de celle de Grammond, ainsi que le rappelle le testament de noble Fauvel de Saint-Priest, chevalier et coseigneur de Fontanès (Dufour, 1946, p. 349). Ce lien de sujétion laisse donc penser que l'église de Fontanès, d'origine castrale, a été édifiée dans le ressort de la paroisse de Grammond et qu'elle n'a gagné ses droits paroissiaux que peu à peu, sans parvenir à recouvrer une totale indépendance.

La représentation de l'Armorial

L'implantation du site dans un relief assez accidenté apparaît très clairement sur la vignette. L'ensemble, vu peut-être du nord-est, permet de développer les différents éléments qui composent le *castrum* de Fontanès. Celui-ci se compose d'une haute enceinte quadrangulaire aux courtines crénelées. Les angles de cette dernière sont pourvus de quatre tours carrées surmontées de hourds et d'une toiture à quatre pentes. Elles portent des bannières aux armes des ducs de Bourbon. Quelques rares ouvertures de tir percent la base de ces tours et défendent l'accès de la contrescarpe. Cette enceinte est doublée d'un profond fossé. Une seule porte permet d'accéder à l'intérieur de la fortification. Située au centre de la courtine qui fait face à l'artiste, elle est surmontée d'une tour carrée semblable aux tours d'angles et est, elle aussi, couronnée de hourds de bois. Une bretèche percée d'une ouverture de tir et une barbacane renforcent la défense de la porte. Cette dernière est accessible grâce à un pont-levis franchissant le fossé. L'intérieur de l'enceinte est occupé par un haut donjon quadrangulaire dont il est toutefois difficile à la seule vue du dessin de connaître le nombre de niveaux. Deux étages sont toutefois marqués par la présence de larges fenêtres à croisés alors qu'un étage défensif muni de hourds couronne le sommet de l'édifice. Sur la partie droite du dessin, à l'ouest, figure un très long bâtiment doté de deux fenêtres à meneau et d'au moins deux cheminées qui semble avoir un statut particulier. Pour finir, le sommet de la toiture d'une demi-douzaine de maisonnettes apparaît serré entre le rempart, le donjon et le grand bâtiment, sans qu'aucune église ne soit toutefois visible. Quelques maisons, présentant le stéréotype habituel des pages foréziennes de l'Armorial (construction à un étage, couverte d'un toit de tuiles à deux pentes, avec une fenêtre à meneau sur chaque pignon, deux ouvertures carrées sur les gouttereaux et une cheminée à mitre), sont implantées le long du chemin d'accès qui aboutit à la porte et constituent un embryon de faubourg bien peu développé.

2 - De nombreux autres seigneurs fonciers apparaissent aux XIII^e et XIV^e siècles (Chartes du Forez, n^{os} 162, 245, 483, 484 ; Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 372).



Fig. 173 - Église Saint-Jean de Fontanès.

Les données archéologiques et le parcellaire

À l'heure actuelle, le village de Fontanès occupe l'extrémité d'une colline aux pentes assez marquées, sans être pour autant abruptes et rocheuses (fig. 172). Le premier contact avec le site de Fontanès est pour le moins déroutant, tant rien ne s'apparente à la représentation qui en est donnée par la vignette. On est même en droit de s'interroger sur l'identification portée en tête du dessin. En effet, rien ou presque ne permet d'assurer la localisation du site en question, mais il est vrai que les vestiges médiévaux conservés sont rarissimes, ce qui peut expliquer ces problèmes. Même le parcellaire napoléonien demeure largement muet pour localiser les constructions représentées sur la vignette (fig. 171). Aujourd'hui, l'élément central du site est un château pour l'essentiel des XVII^e et XVIII^e siècles (Thiollier, 1889, p. 127), plus rien n'apparaît de la fortification médiévale visible sur la vignette, si tant est qu'elle ait existé... Tout semble avoir été arasé, et malgré la volonté farouche de plusieurs érudits anciens de voir des traces médiévales sur le site (Salomon, 1916-1926, p. 144), le château médiéval a bel et bien intégralement cédé la place à une construction d'époque Moderne. L'église, qui n'apparaît pas sur la vignette, est l'élément le plus ancien qui soit conservé de nos jours (fig. 173). Celle-ci est très composite, néanmoins les vestiges d'un premier édifice, peut-être tardimédiéval, subsistent. Ils constituent la nef principale actuelle (fig. 174, 175), à laquelle, à la période Moderne, ont été associés des collatéraux. Les traces d'un modeste clocher-peigne sont encore visibles à l'aplomb du chœur. Plus que l'édifice lui-même, c'est finalement sa localisation qui est intéressante, à mi-chemin entre le château et le village, comme c'est très souvent le cas pour les *capellæ castri* (Laffont, 2009). Le village de Fontanès se développe en terrasse sur le versant est de la colline supportant le château, en contrebas de l'église. À l'heure actuelle, il n'y subsiste plus aucun vestige médiéval, mais on peut penser que l'organisation du parcellaire conserve encore largement les formes médiévales. Il est toutefois difficile de repérer le tracé de l'enceinte représentée sur la vignette ; tout au plus une longue limite parcellaire au sud-ouest pourrait s'y apparenter, mais il est aussi possible qu'il ne s'agisse que d'une courbe de niveau marquée par une terrasse.



Fig. 174 - Arcatures du XV^e siècle dans l'église.



Fig. 175 - Détail sculpté dans la nef : un personnage tenant un écu (XV^e siècle).

Fontanès est un très bon exemple de coseigneurie, tel qu'il s'en rencontre de nombreux cas dans un large Midi (Laffont, 2000). Ici, trois lignages apparentés se partagent le fief à parts inégales, imposant au comte de Forez, leur seigneur supérieur commun, de racheter peu à peu, au gré des opportunités, la seigneurie afin de l'unifier et d'en tenir la seigneurie utile. Par ailleurs, le site de Fontanès est un *castrum* très classique, agglomérant le château initial et un habitat paysan, ainsi qu'une chapelle devenant église paroissiale. La représentation de l'Armorial est pourtant particulièrement difficile à comprendre. Elle présente un site qui correspond typologiquement à Fontanès, mais les grandes divergences constatées permettent de douter que le site représenté soit bien celui qui nous occupe, même si l'état des vestiges conservés ne permet nullement d'être affirmatif.

Franck Brechon, Chantal Delomier